

RÉSUMÉ

Renewable Energy Performance Platform (REPP) appelle les femmes de tout le secteur des énergies renouvelables en Afrique à soumettre des demandes de financement pour leurs projets.

En ciblant spécifiquement les femmes, REPP vise à promouvoir l'inclusion des femmes et à créer l'égalité des chances pour les femmes dans le secteur en pleine expansion des énergies renouvelables sur le continent.

Les candidates retenues doivent remplir et respecter les critères d'éligibilité énumérés ci-dessous.

5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES



DEMANDE DE PROPOSITIONS

Créer l'égalité des chances pour les femmes dans le secteur des énergies renouvelables en Afrique



Fotografia: Isaiah Lyons-Galante, PowerGen

À PROPOS DE REPP

REPP est un programme financé par le gouvernement britannique visant à stimuler la croissance du secteur des énergies renouvelables distribuées et à petite échelle dans les pays africains, afin de contribuer à l'ODD 7 (garantir l'accès pour tous à une énergie abordable, fiable, durable et moderne) et à l'ODD 13 (prendre des mesures urgentes pour lutter contre le changement climatique et ses impacts).

Pour cela, il soutient les développeurs tout au long du processus de développement du projet jusqu'à la construction, en fournissant un large éventail de services de financement et d'assistance adaptés aux circonstances et aux besoins uniques de chaque développeur.



QUELLE AIDE APPORTE REPP



Soutien et capital en phase de développement

REPP fournit des prêts pour les dépenses de développement des tiers sélectionnés (telles que pour les études de faisabilité, les évaluations de l'impact environnemental et social, les conseils juridiques, etc.), un soutien à la structuration financière et des conseils généraux en matière de projet.



Accès aux instruments d'atténuation des risques

REPP aide les projets et les développeurs à accéder aux instruments appropriés d'atténuation des risques fournis par des fournisseurs tiers. Ces instruments se concentreraient généralement sur les risques qui ne peuvent pas être gérés de manière rentable par le secteur privé, en particulier les risques politiques, réglementaires, de change et de l'acheteur.



Accès à des prêts à long terme

REPP aide les développeurs à structurer correctement les finances de leur projet et à obtenir des financements de la part de partenaires de REPP et d'autres sources de capitaux, privés et publics.



Crédit d'anticipation

REPP accompagne les projets jusqu'à leur clôture financière en fournissant un financement utilisant une gamme de produits financiers allant des capitaux propres aux dettes de premier rang.



Assistance technique

REPP aide également les développeurs avec de la planification d'activité, de la formation, des ateliers et des séminaires, et facilite l'apprentissage et les échanges entre développeurs.

INFORMATIONS SUR L'ÉLIGIBILITÉ DES CANDIDATS



Entités éligibles au financement de REPP

- Entités du secteur privé **majoritairement détenues ou dirigées par une femme** avec un projet dans les énergies renouvelables en cours de développement; et/ou

- Entités ou projets du secteur privé dont l'objectif est de **promouvoir l'émancipation économique des femmes** en permettant l'utilisation productive de l'énergie pour les femmes en tant qu'utilisatrices finales et/ou l'accès au financement de l'énergie pour les femmes entrepreneurs.

Technologies acceptées



BIOGAZ



PHOTOVOLTAÏQUE
RACCORDÉ AU
RÉSEAU



HYDROÉLECTRIQUE
AU FIL DE L'EAU



BIOMASSE



MINI-RÉSEAUX
SOLAIRES
(hors réseau)



VALORISATION DES
DÉCHETS



GÉOTHERMIE



SYSTÈMES SOLAIRES
DOMESTIQUES
(hors réseau)



ÉOLIEN

Tailles de projet acceptées

Les projets doivent se situer entre 1 et 25 MW (mais peuvent aller jusqu'à 50 MW pour l'éolien), et peuvent être raccordés au réseau, captifs ou hors réseau.



Régions d'intervention du REPP

Tous les pays d'Afrique orientale, occidentale, méridionale et centrale, à l'exception de 4 pays du CAD (à savoir l'Afrique du Sud, le Botswana, la Namibie et le Gabon) sont éligibles au financement du REPP.

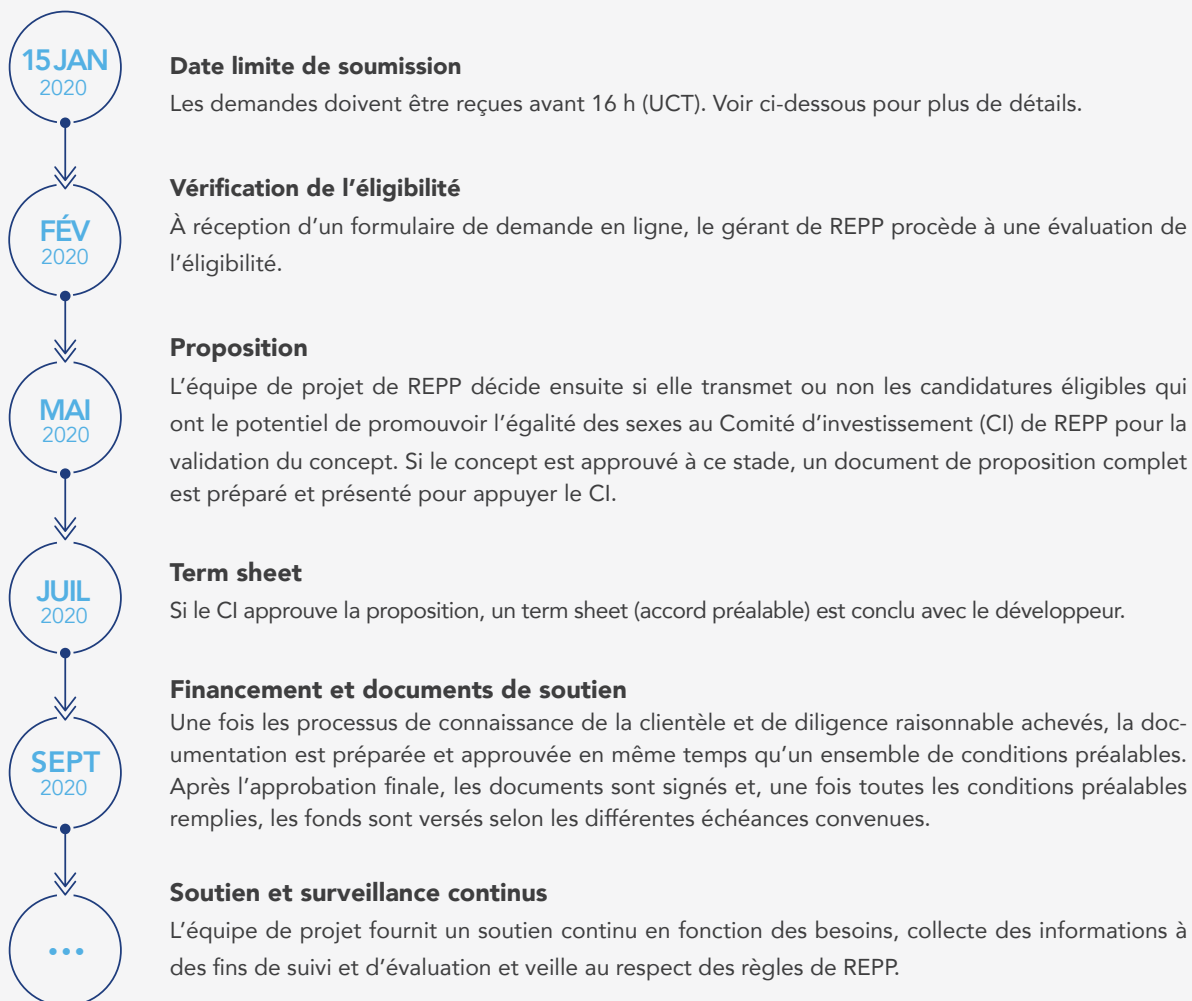
Preuve de l'additionnalité et de l'impact transformationnel

REPP ne soutient que les projets avec des preuves évidentes d'additionnalité, ce qui signifie en gros que le projet ne progresserait pas ou aurait peu de chances de progresser dans un délai raisonnable sans le soutien de REPP. REPP cherche également des opportunités non seulement de soutenir de bons projets, mais aussi de s'assurer qu'ils ont des « retombées » en mesure de transformer le marché plus large des énergies renouvelables dans le pays ou la région.

Exigences environnementales et sociales

Tous les bénéficiaires de REPP doivent adhérer rigoureusement à sa politique et à ses procédures environnementales et sociales, qui sont étroitement liées aux normes de performance environnementale et sociale de la Coopération financière internationale et de la BEI. Tous les bénéficiaires d'un soutien de REPP doivent évaluer les impacts environnementaux et sociaux de leurs projets et développer un système de gestion conforme à ces normes.

COMMENT REPP SÉLECTIONNERA ET SOUTIENDRA LES PROJETS



COMMENT FAIRE UNE DEMANDE



Toutes les demandes doivent être soumises via un formulaire en ligne disponible à l'adresse <https://repp.energy/support/application-form/>.

Toutes les demandes de propositions doivent être reçues au plus tard le **15 janvier 2020 à 16 heures (UCT)** pour pouvoir bénéficier d'une évaluation prioritaire par l'équipe de projet de REPP et le CI.

Une proposition répondant aux critères d'éligibilité ci-dessus et reçue après cette date est, bien entendu, la bienvenue.

Pour plus d'informations sur REPP, sa politique et les critères d'éligibilité, rendez-vous sur <https://repp.energy>. Pour toute question, envoyez un e-mail rpf@camco.energy.